

## ENGAGEMENT DE RESERVATION (BOOKING FORM)

Date d'arrivée (Arrival)	.....	<b>Réservation d'un emplacement</b> (Pitch booking)	
Date de départ (Departure)	.....	Emplacement Normal (Normal place)	<input type="checkbox"/>
Nom (Name)	.....	Tente	<input type="checkbox"/>
Prénom (Surname)	.....	Caravane	<input type="checkbox"/>
Adresse	.....	Camping Car	<input type="checkbox"/>
Code Postal (Post Code)	.....	Acompte pour les réservations du 05/07 au 25/08 : 20 Euros (Deposit for reservation from 05/07 to 25/08)	
Ville (Town)	.....	Frais de dossier (du 05/07 au 25/08 uniquement): 15 Euros (Administrative expenses, from 05/07 to 25/08)	
Pays (Country)	.....	Solde du séjour réservé à régler le jour de votre arrivée The balance of booking must be paid the day of your arrival.	
Tél.	.....	<b>Réservation d'une location</b> (Rental booking)	
Fax	.....	Caravane 2/4 personnes	<input type="checkbox"/>
E-Mail	.....	Mobilhome 21m <sup>2</sup> 4 personnes	<input type="checkbox"/>
Nombre total de personnes (Number of persons)	.....	Mobilhome 21m <sup>2</sup> confort 4 personnes	<input type="checkbox"/>
Nom, Prénom, Age de tous les occupants (Name, Surname, Age all people)	.....	Mobilhome 32m <sup>2</sup> 4/6 personnes	<input type="checkbox"/>
	.....	Bungalow toilé 16m <sup>2</sup> 4 personnes	<input type="checkbox"/>
	.....	Montant du séjour : (Total cost of accomodation)	.....
	.....	Montant Total à payer : (Total payment)	.....
	.....	Acompte 30% : (Advance payment)	.....
Comment avez-vous connu le camping Lou Comtadou ? (How did you know the Lou Comtadou Camping ?)	.....	Solde du séjour réservé à régler le jour de votre arrivée : (The balance of booking must be paid 30 days before your arrival)	.....
	.....		
Paiement par	<input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Chèques-vacances <input type="checkbox"/> Mandat Poste <input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Western Union <input type="checkbox"/> CB ou VAD		
N°de CB :	.....		
Date Expiration	..... 3 derniers chiffres au dos .....		

Frais de dossier 15 €  
du 05/07 au 25/08

Administrative expenses 15 €  
from 05/07 to 25/08

Attention, la taxe de séjour sera à régler à votre arrivée. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte. Toute réservation ne sera acceptée et confirmée qu'après réception de ce contrat complété et signé. Be careful, you have to paid tourist tax the day of your arrival. I here with confirm that i have read and accepted the lease conditions and the prices. Bookings will only be accepted and confirmed after receipt of this completed and signed contract.

Date :

Signature :

flower  
campings

le camping  
c'est  
Rumain.

VACANCES  
André Trigano

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### I/ Réservation

1. A réception de votre contrat de location et de votre acompte, Lou Comtadou enverra, dans la mesure des places disponibles, une confirmation. La réservation ne devient effective qu'après réception de la confirmation du Comtadou.
2. La réservation est faite à titre strictement personnel. Le campeur ne pourra en aucun cas sous-louer ou céder son séjour sans l'accord de la direction.

### II/ Annulation

1. L'annulation d'une réservation doit être adressée par lettre recommandée.
2. Plus de 30 jours avant le début du séjour, seul les frais de réservation seront conservés par le camping.
3. Moins de 30 jours, l'acompte versé lors de la réservation sera conservé par le camping.

### III/ Conditions de paiement

1. Pour les emplacements, un acompte de 20 euros doit être réglé par chèque, chèques-vacances, CB ou mandat cash au moment de la réservation. Le solde du séjour doit être réglé le jour de votre arrivée.
2. Pour les locations, un acompte de 30% du prix du séjour doit être réglé au moment de la réservation. Le solde doit être réglé le jour de votre arrivée.
3. Aucun remboursement ne sera effectué par la direction du camping en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
4. Les frais de dossier sont gratuits aux mois d'avril, mai, juin, septembre et octobre

### IV/ Arrivée

1. La réception est ouverte de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00.
2. Le jour prévu de votre arrivée, les emplacements seront disponibles à partir de 11H00 et devront être occupés avant 19H00; les locations seront quant à elles disponibles à partir de 14H30 et

devront être occupées avant 19H00.

3. En cas de retard, nous vous demandons de nous prévenir : si vous n'avez pas prévenu la direction du camping, celle-ci pourra disposer de l'emplacement et l'acompte restera acquis au camping.
4. Le numéro de l'emplacement ou le mobil-home vous sera attribué par la direction du camping le jour de votre arrivée.
5. Nous vous demanderons une caution de 200 euros à votre arrivée pour les locations d'hébergement.

### V/ Départ

1. Le jour de votre départ, les emplacements devront être libérés avant 11H00, passé ce délai, une nuit supplémentaire vous sera facturée.
2. Le jour de votre départ, les locations devront être libérées avant 10H00 et en parfait état de propreté pour que la caution vous soit rendue. Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. Une somme forfaitaire de 50 euros sera retenue sur la caution en cas de nettoyage incorrect.

### VI/ Règlement intérieur

1. Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping qui vous sera remis à votre arrivée. Le non-respect de ce règlement peut entraîner l'annulation immédiate de votre séjour.
2. Il appartient au campeur de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, etc., ainsi qu'en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.
3. Pour vos objets de valeur, la location d'un coffre-fort à l'accueil du camping vous sera proposé.
4. Suite à un arrêté préfectoral, seuls les barbecues à gaz et électriques sont autorisés.

## RULES AND REGULATIONS

### I/ Booking

1. To book a pitch or rental accommodation, please send a completed booking form and deposit. Pitches and rental accommodations are subject to availability. Your booking is secured once you have received our acknowledgement and confirmation only.
2. Reservations are strictly personal. They cannot be sub-let or transferred without the management's permission.

### II/ Cancellation

1. Cancellations must be made in writing and sent by registered post.
2. If you cancel more than 30 days before the start of your holiday, Lou Comtadou will keep your deposit.

### III/ Payment

1. For pitches, you must pay a deposit of 20 euros when you book it. The balance must be paid on arrival. We accept check, credit cards or money order.
2. For rental accommodation, please pay 30% of the total cost of your holiday when you book. The balance must be paid at your arrival.
3. No refund will be made in the event of late arrival/early departure.
4. Administrative expenses are free in april, may, june, september and october

### IV/ Arrival

1. Reception is open from 9am to midday and from 2pm to 7pm.
2. Pitches are available from 11am and check in is before 7pm. Rental accommodation is available from 2.30pm and you must check in before 7pm.

3. Please let us know if you are likely to arrive late. If you have not told us of a late arrival, LOU COMTADOU reserves the right to re-let your accommodation/pitch (and keep your deposit).
4. The management will confirm the site of your pitch/rental when you arrive.
5. The following deposits (200 euros) are required on arrival for rental mobilhome or bungalow

### V/ Departure

1. Latest departure for pitches is 11am. If you have not vacated your pitch by 11am, you will be charged for an extra day.
2. Latest departure for rental accommodation is 10am. Your deposit will only be returned if the rental accommodation has been left clean and tidy. You will be charged for damage, breakages and/or any repair work that is necessary. 50 euros will be deducted from your deposit if you do not clean your rental accommodation adequately.

### VI/ Campsite rules

1. You must follow the campsite rules (you will be provided with a copy on arrival). We reserve the right to terminate your stay with immediate effect should you not obey these rules.
2. You are responsible for taking out your own insurance. The management of LOU COMTADOU disclaims all responsibility for theft, fire, bad weather, etc. or any incident caused by your own fault.
3. If you have objects of value, you can hire strongbox from the campsite reception.
4. Local legislation stipulates that you may only use gas and electric barbecues.